



COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER MARDI 10 JUIN 2025

PRÉSENTS POUR LA VILLE : Belaïde Bédreddine, adjoint au maire et vice-président du conseil départemental, Elyes Nefzaoui, élu de quartier, Zoë Perrott-White (GUP- Centre Social).

POUR EST ENSEMBLE : Paul Lefort, Responsable NPNRU Montreuil

INVITÉE : Mme Fanny Hubert, cheffe de projet à l'APIJ (Agence Pour l'Immobilier de la Justice)

EXCUSÉES POUR LE COLLECTIF D'ANIMATION : Liliane Escalada, Pascale Sauvage

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 28

LES TRIBUNAUX : POINT SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX

L'ouverture de la Cour Nationale du Droit d'asile (CNDA) et du Tribunal Administratif (TA) est prévue à l'automne 2026. L'APIJ a en charge la construction de ce projet qui date de 2019. Les 2 tribunaux sont actuellement installés sur le bas Montreuil dans des locaux en location. Nous avons déjà reçu Fanny Hubert en 2023 lors du démarrage des travaux. Elle nous confirme que le planning est respecté. La fin du gros œuvre approche, suivront les étapes du cloisonnement et de l'installation des réseaux. L'ouverture est programmée pour septembre 2026.

La Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA) comptera 34 salles d'audiences et s'ouvrira côté place du Général de Gaulle. Le Tribunal Administratif (TA) comptera 5 salles d'audiences et sera situé côté rue Joliot Curie. Il y aura environ 900 postes de travail (700 pour la CNDA et 150 à 200 pour le TA).

Depuis le 1/09/2024, la Cour compte 23 chambres dont 18 sont situées au siège de la juridiction à Montreuil, 5 ont leur siège en province. Le nombre de cas traités devrait donc être moins élevé que prévu.

Le site sera fermé et sécurisé. Le stationnement le long du tribunal, rue Joliot Curie sera interdit.

90% des entrées pour les deux tribunaux devrait se faire côté place du Général de Gaulle. L'ensemble du site disposera pour les salariés de 100 places de parking autos et de 50 places pour les 2 roues.

Il y aura un service de restauration pour le personnel : 550 repas en 2 services.

Par contre il n'y aura pas de possibilité de restauration pour les requérants. Les audiences ayant une durée de 25 à 40 minutes, ces personnes n'ont pas vocation à rester sur le secteur. Une question est posée sur la possible insertion de jeunes dans le cadre de cette ouverture. Une réunion est prévue avec Est Ensemble. Fanny Hubert précise que les contrats relatifs au fonctionnement des tribunaux se font pour en majorité par des appels d'offres et sont gérés selon leur importance par le Conseil d'Etat, ou par les tribunaux eux-mêmes.

Depuis l'annonce de la construction de ce site, le collectif d'animation et l'ensemble du conseil de quartier alertent sur la question des moyens de transport. Les 2 lignes de bus 115 et 122 qui desservent ce secteur sont à certaines heures déjà saturées. Les attentes sur la ligne 115 sont parfois importantes, la ligne 122 est très longue et empreinte un tronçon difficile d'un point de vue circulation et stationnement. Un habitant émet l'idée de la couper en deux. A ce jour aucune réponse sur ces questions de transport n'a été donnée. Un audit est en cours pour mesurer la fréquentation des 2 lignes. De leur côté les tribunaux ont réalisé un sondage auprès de leurs salariés sur leur mode transport. Le conseil de quartier demande à connaître cette étude.

Plusieurs habitants dénoncent le manque d'anticipation. Le collectif d'animation propose de faire un courrier aux 2 présidents des tribunaux pour leur demander d'appuyer la demande des habitants sur des moyens supplémentaires auprès de madame Valérie Pécresse, présidente de la région Ile de France qui a en charge les transports en commun (cf. copie jointe).

Une demande de réaménagement des espaces de circulation au niveau de la place du Général de Gaulle est aussi émise. La traversée de la piste cyclable pour accéder à l'arrêt de bus du 115 est soulignée comme dangereuse. Un habitant suggère de transformer le terrain de l'ancienne station Shell en parc de stationnement. Une personne s'interroge sur la signalétique à mettre en place pour guider les requérants. Il lui est répondu que cette mise en place est du ressort des services de la ville. Un autre habitant regrette le décalage entre l'ouverture de ce nouveau site qui va positivement changer l'aspect de cet espace et la situation de la galerie commerciale que tout le monde souhaite voir démolir au plus vite, démolition qui pour des raisons de procédures administratives et juridiques n'interviendra pas avant 2030.

L'absence de commerces attractifs par rapport à l'arrivée des tribunaux est aussi dénoncée.

Concernant les commerces dans le cadre de la rénovation urbaine, une réunion publique d'information est annoncée pour le 11 juin au niveau de la place du Général de Gaulle en présence de Mr Le Chequer, 1er adjoint au maire chargé de l'urbanisme, de Mr Molossi, adjoint au maire chargé des commerces, ainsi que plusieurs représentants de la ville et d'Est Ensemble.

DIAGNOSTIC EN MARCHANT :

Cet arpentage réalisé dans le cadre de la convention GUP 2025/2030 TERRITOIRE D'EST ENSEMBLE s'est déroulé le 4 juin en présence d'élus, des services techniques, des bailleurs, de représentants du collectif d'animation du conseil de quartier, et de représentants du conseil citoyen. Un représentant du commissariat de police devait être présent mais a dû annuler sa participation au dernier moment, aucun représentant du Préfet n'est venu. L'itinéraire travaillé par Zoé Perrott-White (GUP) avait bénéficié de suggestions faites par les habitants, soit en conseil de quartier, soit au centre social par l'intermédiaire d'une fiche.

Le but était de faire un point sur ce qui touche à la gestion de proximité avec l'idée de trouver des solutions, même temporaires, en attendant la réalisation du NPNRU qui dans les années à venir modifiera en profondeur le quartier La Noue-Clos Français.

Parmi les points négatifs relevés on trouve la propreté, le stationnement, la circulation, la présence de rats malgré une grosse opération de dératisation. Parmi les points positifs relevés on trouve une amélioration concernant le nettoyage du parking en épis le long de la résidence Clos de Montreuil, l'aire de jeu autour des bosses, la présence de nombreux espaces verts.

Le chemin derrière le Clos de Montreuil est en attente de réfection. Concernant l'immeuble I3F (en face du théâtre de La Noue) aucune date de démolition n'est annoncée mais le relogement des locataires est en cours. La transformation du foyer Adoma en ensemble de studios n'est à priori plus d'actualité. La surpopulation de ce foyer semble être connue de tous, y compris par le gestionnaire. La mise en place d'un contrôle d'accès paraît difficile.

Zoé annonce une restitution de ces 4 heures de marche dans le quartier à la rentrée.

UN ÉTÉ À LA NOUE :

De nombreuses activités seront proposées pendant les vacances. Danse, chasse aux trésors, soirée cinéma, sorties à la mer, au parc St Paul, et activités diverses seront organisées. Pour tout renseignement il faut voir avec le centre social. Les enregistrements pour les activités sur inscription se feront le 23 juin au 100 rue Hoche. Une campagne d'affichage est prévue mi-juin.

Du 1^{er} au 10 Août comme chaque année aura lieu le village estival derrière le centre social et « On sème tous ».

Des nouveaux équipements (barbecue, jeux, tables de ping-pong) seront installés en juin dans le cadre du budget participatif sur cet espace. Equipements qui pourront être réimplantés ailleurs lors de la réalisation du NPNRU sur l'îlot Jean Macé.

DIVERS :

Le collectif a été informé par notre ancienne élue de quartier Nathalie Leleu de la présence au métro Bérault à Vincennes d'une exposition photos sur la Noue faite par une personne ayant habité une vingtaine d'années à la Noue. Un membre du collectif d'animation propose de voir si ces photos pourraient être exposées au centre social, avec l'idée de jumeler cette exposition avec le film documentaire sur l'histoire de la Noue produit par « Passerelle de mémoire » diffusé au Méliès mais jamais diffusé dans le quartier. La date du 12 juillet où est prévu une séance cinéma en plein air est avancée. Cette idée doit être travaillée avec Zoé et confirmée.

Un habitant signale l'organisation le 15/06 d'une chaîne humaine pour Gaza place de l'hôtel de ville.

Un participant parle d'un fait divers grave qui a eu lieu le 7/06 au niveau du Clos Français entre des habitants et un couple de squatters. Plusieurs personnes dénoncent le climat très tendu qui règne actuellement dans le quartier.

Le 15/06 une animation festive est annoncée au Clos Français avec le concours d'Est Ensemble Habitat.

**LE COLLECTIF D'ANIMATION SOUHAITE À TOUS LES HABITANTS
UN BEL ÉTÉ ET DE BONNES VACANCES**

**PROCHAIN CONSEIL DE QUARTIER :
MARDI 9 SEPTEMBRE 2025 à 20 h
MAISON DE QUARTIER ANNIE FRATELLINI**

*Un droit de réponse est ouvert à toute personne physique ou morale, nommément citée ou pas
Et nous nous engageons à le publier.*